

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle
et numérique

Arrêté du 23 janvier 2023 portant attribution du diplôme de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom, spécialité télécommunications et informatique

NOR : ECOG2235502A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34 à D.612-36, D.613-3 et D.642-1;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2017 fixant la liste des diplômes des écoles de l'Institut Mines-Télécom décernés par le ministre chargé des communications électroniques et le ministre chargé de l'industrie ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 2019 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu les délibérations du jury des études en ses séances des 24 février, 05 mai et 13 octobre 2022 et sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai,

Arrête :

Article 1^{er}

Le titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom, spécialité télécommunications et informatique est attribué aux élèves (formation par apprentissage), désignés ci-après, par ordre alphabétique, au titre de la promotion 2022 :

- M. AUDOUZE (*Valentin*).
- M. BA (*Amadou, Ciré, Samba*).
- M. BAELEN (*Nathan, Luc, Francis*).
- M. BAGNOLY (*Victor, Rémi, André*).
- M. BARBAN (*Benjamin, Jean*).
- M. BERTAULT (*Valentin, Philippe, Patrick*).
- M. BLANQUART (*Simon, Nicolas, Roger*).
- M. BONNEZ (*Valentin, Marc, Edouard*).
- M. BOULAND (*Thomas, Jacques, Marie*).
- M. BRANQUART (*Quentin, Emile, Christian*).
- M. CRÉPIN (*François-Xavier, Bruno*).
- M. DÉCOBERT (*Armand, Just*).
- Mme DEMEESTER (*Emma, Delphine, Andréa*).
- M. DENIELLE (*Louis, Léonce, Michel*).
- M. DUCATEL (*Hugo, Christophe, Nicolas*).
- M. FOULOUH (*Mehdi*).

- M. GARCIA (*Adrián*).
- M. GEORGET (*Florian, Damien, Dorian*).
- M. GUILLONNEAU (*Alexis, Fabien, Hervé*).
- M. GUYADER (*Max, Yann*).
- M. HABACH (*Samy*).
- M. LAUR (*Nicolas*).
- M. LAVERAT (*Benjamin, Mathieu*).
- M. LEBORGNE (*Victor, Michel, Dominique*).
- M. LECLERCQ (*Gauthier, Jean-Baptiste*).
- M. LEGRAND (*Lukas, Georges, Pierre*).
- M. LESTARQUIS (*Antoine*).
- M. MAEGHT (*Axel*).
- M. MAGADUR (*Alexandre, Alain, Michel*).
- M. MANNECHEZ (*Julien, Marc, Michel*).
- M. MEILLEUR (*Jérémy, Dominique, René*).
- M. MIGADEL (*Kévin, Jean, Christian*).
- M. MILLE (*Benoit, Jean, Jérôme*).
- Mme MORVAN (*Leah, Palmyre*).
- M. MOSENGO MUFUKAS (*Joseph*).
- M. MOTTE (*Alexandre*).
- M. MYJA (*Théo, Noël, Edouard*).
- M. OUTTIER (*Samuel, Michel*).
- M. OUVRY (*Thomas, Jean, Henri*).
- M. PAUWELS (*Pierre-Antoine, Olivier*).
- M. PEINADO (*Bryan*).
- M. PENET (*Maxime, Stéphane, Jérémy*).
- M. PERRAULT (*Steven*).
- M. PERRIER (*Maxime, Idris*).
- M. PINTE (*Valentin, Freddy, Anthony*).
- M. POLET (*Allan, Stéphane, Franck*).
- M. POPCZYK (*Nathan, Benjamin*).
- M. POTEAU (*Alexis, Thierry*).
- M. SIMON (*Lucas, Geoffrey, Pascal, Hervé*).
- M. STEEN (*Timothe*).
- M. STEPHAN (*Alan, Jean, Alexandre*).
- Mme SY (*Aminata*).
- M. TISSIER (*Julien, Maurice, Mario*).
- M. VIGNOLLE (*Thomas, Stéphane, Yves*).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom, spécialité télécommunications et informatique confère de plein droit le grade de master.

Article 3

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 23 janvier 2023

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY